
De : BORDONARO Giovanni <gbordonaro@anderlecht.brussels>

Envoyé : lundi 13 décembre 2021 11:33

À : VERMEULEN Marcel <mvermeulen@anderlecht.brussels>; COPPENS Nathalie
<ncoppens@anderlecht.brussels>

Cc : NEUZY Allan <aneuzy@anderlecht.brussels>

Objet : question écrite plaine de jeux

Bonjour,

J'aurai aimé savoir le nombre de plaines de jeux qui ont été rénovées et/ou combien de nouvelles plaines de jeux ont été aménagées sur le territoire communal depuis le début de la législature?
Quelles sont les plaines de jeux en question et leur lieu?

Je vous remercie

Giovanni Bordonaro
Chef de groupe PTB*PVDA
0472 88 31 48

Giovanni BORDONARO

Conseiller communal - Gemeenteraadslid



Monsieur Giovanni Bordonaro
Conseiller communal
Rue Henri Caron, 45
1070 ANDERLECHT

Monsieur le Conseiller communal,

En réponse à votre question écrite concernant le nombre de plaines de jeux qui ont été rénovées et/ou combien de nouvelles plaines de jeux ont été aménagées sur le territoire communal depuis le début de la législature, nous pouvons vous informer des éléments suivants.

Tout d'abord, nous avons rénové la plaine de jeux dans le parc Astrid et nous venons d'attribuer le marché pour compléter cette plaine de jeux par deux modules complémentaires, dans les zones adjacentes contenant actuellement deux bacs à sables non-utilisés.

Par ailleurs, un dossier a été désigné cette année pour aménager une nouvelle plaine de jeux entre la rue de la filature et la digue du canal, au sein du nouveau quartier dit « City Dockx » et une plaine de jeux verra prochainement le jour dans le nouveau quartier Erasmus Gardens.

Aussi, des nouvelles installations d'aires de jeux d'enfants sont incluses dans le contrat de quartier Biestebroeck et seront installées prochainement dans le Parc Rauter. Il est à noter que ce chantier a souffert de lourds retards liés aux délais de livraison des pièces.

Ce contrat de quartier a aussi permis l'installation de 9 balancelles, 3 sont situées dans le Parc Rauter et 2 devant l'école P13, rue Wayez.

Nos services entretiennent et améliorent les 25 sites actuels d'aires de jeux homologuées sous gestion communale. Leur homologation est confirmée annuellement par un prestataire externe, et ces sites sont visités et contrôlés très régulièrement par notre service communal. Ces sites sont aussi ponctuellement améliorés, notons, par exemple, l'ajout récent d'une balançoire à fléau dans le Parc Crickx, ainsi que différents modules à ressorts à divers endroits.

Ceux-ci ont aussi soutenu logistiquement le tissu associatif au sein du parc des Goujons pour permettre l'installation des aires de jeux dans ce parc.

En outre, le service développement urbain, en coopération avec une association locale, a récemment aménagé deux modules ludiques pour les enfants étant donné la proximité de la crèche sur le boulevard de la Révision. Ce site figure parmi nos projets de futures aires de jeux.



Enfin, une aire de jeux temporaire sera proposée au niveau du chancre dit « Potiez-Deman » situé face aux numéros 600-604 de la Chaussée de Mons pendant l'occupation temporaire liée au chantier de rénovation du supermarché Lidl situé rue Pierre Marchant.

Nous avons la volonté de continuer d'améliorer nos aires de jeux et d'en augmenter le nombre. Certains projets sont en cours d'élaboration et verront, nous l'espérons, rapidement le jour pour le plus grand plaisir de nos familles.

Dans un autre registre, nous pouvons également vous confirmer qu'un « Nestelbos » ouvrira bientôt à proximité du Luizenmolen, permettant à notre public jeune, sur inscription, de jouer et d'apprendre dans un cadre naturel.

La création d'un environnement adapté aux enfants reste une priorité pour la commune. C'est pourquoi nous sommes toujours attentifs aux nouveaux développements dans chaque quartier, afin de nous assurer qu'il existe des possibilités de jeux pour les enfants.

Espérant ainsi avoir répondu à vos questions, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre parfaite considération.

Par ordonnance :

Le Secrétaire communal,

Marcel Vermeulen.

Par délégation :

L'Echevine du Développement
Urbain, Travaux Publics, Mobilité,
Politique du Stationnement, de
l'Aménagement de l'espace public et
Réseaux,

Susanne Müller-Hübsch.